

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2009
(convocation du 2 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Mars Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUCHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVET Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. DUART Patrick
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 30
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter de 10 h 50
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. LAURENT Wanda
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 10h 10
M. HURMIC Pierre à M. NOEL Marie-Claude jusqu'à 11 h 30
M. MERCIER Michel à M. MOULINIER Maxime à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PIAZZA Arielle
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. QUERON Robert à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. SENE Malick à Mme. FAORO Michèle
M. TOUZEAU Jean à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle
LA SEANCE EST OUVERTE

Participation à l'appel à projet de l'ANR sur les villes durables
□ « éco-mobilité en milieu périurbain »

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le constructeur automobile Renault souhaite engager une étude sur l'éco-mobilité en milieu périurbain en partenariat avec les collectivités de Grenoble Alpes Métropole, du Territoire de Belfort et de la Communauté urbaine de Bordeaux dans le cadre de la recherche-action proposée par l'appel à projet du programme « villes durables » lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

L'objectif recherché par Renault est ambitieux : se doter d'un outil de modélisation permettant d'évaluer les déplacements « substituables » par des systèmes alternatifs (véhicules propres et à faible coût) et de proposer la mise en place de nouveaux systèmes de mobilité dont les impacts tant environnementaux, économiques qu'en terme de qualité de service seront évalués pour aider à la décision.

Trois ans d'étude ont été jugés nécessaires pour parvenir à mettre en point ce modèle

CONTENU DE LA RECHERCHE ACTION

Le projet répond à 4 objectifs principaux :

1. Dresser la typologie des stratégies d'adaptation des ménages périurbains dans l'organisation de leur mobilité
2. Concevoir des systèmes de mobilités propres adaptés au milieu périurbain, viables d'un point de vue économique et juridique et rencontrant l'adhésion des ménages et des collectivités territoriales
3. Construire les outils pour dimensionner ces systèmes de mobilité (infrastructures et services) en fonction de l'impact environnemental, de la qualité de service et de la péréquation économique recherchée
4. Préfigurer les expérimentations à mener

Le projet s'articule en 5 tâches :

Tâche 1 : Etat des lieux de la mobilité sur les terrains d'étude

Tâche 2 : Modélisation des déplacements des populations périurbaines

Tâche 3 : Analyse sociologique des stratégies d'adaptation des ménages périurbains

Tâche 4 : Elaboration de système de mobilité et définition de leurs conditions d'acceptabilité

Tâche 5 : Outil d'aide à la décision : dimensionnement et évaluation environnementale, économique et sociale des offres de mobilité

La durée de la recherche action est estimée à trois ans.

A l'issu de l'action recherche, la Communauté urbaine disposera :

- D'une analyse des capacités et stratégies d'adaptation des populations périurbaines aux évolutions des contextes économiques, climatiques et énergétiques
- D'un panel de solutions de mobilité à expérimenter, solutions adaptées au milieu périurbain impliquant des véhicules propres et dont les conditions de mises en œuvre auront été étudiées et affinées pour les rendre acceptables socialement et économiquement. Les expérimentations pourront être décidées au cours du projet et seront financées pour partie pour l'ADEME probablement dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt
- D'un outil de modélisation des déplacements gratuit pendant un an négociable deux ans au terme du projet avec formation et assistance. Cet outil permettra de :
 - qualifier, quantifier et visualiser les déplacements actuels
 - identifier les principales substitutions modales
 - modéliser l'impact de la mise en place des solutions alternatives sur les flux de déplacements
 - dimensionner les offres de mobilité en fonction de la péréquation économique, de l'impact environnemental et de la qualité de service recherché.

L'INTERET POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

L'intérêt pour la Communauté urbaine est certes dans la collaboration avec un constructeur automobile national. Mais bien plus, ce serait :

- de pouvoir se doter d'un outil d'aide à la décision pour mettre en œuvre sur son territoire périurbain une politique d'offres d'éco-mobilité adaptée à partir d'une approche sociologique et comportementale des déplacements.
- d'être en lice pour des expérimentations in situ
- et de positionner l'agglomération dans la création d'une filière économique sur les modes de déplacements notamment sur les véhicules électriques.

PARTENARIAT ET FINANCEMENT

Le partenariat envisagé est d'envergure :

- avec les entreprises COVEA (groupe d'assurances),
- avec les laboratoires de recherche le CEA, Grenoble Université de l'innovation, le Laboratoire Ville Mobilité Transport (INREST) et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard
- avec les collectivités de Grenoble Alpes Métropole, du Territoire de Belfort et de la Communauté urbaine de Bordeaux retenues par Renault comme répondant aux attentes de l'étude.

En effet, la Communauté urbaine de Bordeaux a retenu l'attention de Renault à plusieurs titres :

- le périurbain est l'une des caractéristiques du territoire communautaire,
- l'engagement communautaire vis-à-vis du véhicule électrique est reconnu nationalement
- les investissements importants dans des aménagements urbains et les infrastructures de transport collectif
- les possibilités de développer des expérimentations (nombreuses prises pour les véhicules électriques sur le territoire, proximité d'entreprises spécialisées...).
- les expériences positives en matière de collaboration entre des laboratoires de recherche et la Communauté urbaine.

Le tableau récapitulatif des partenariats financiers.

Sigle du partenaire	Coût Complet (€)	Aide demandée (€)	Personnel permanent (personne.mois)	Personnel temporaire (personne.mois)
RENAULT	924 554	277 366	39,00	-
LVMT / JP.Orfeuil	691 050	185 120	32,00	10,00
Grenoble	245 636	84 136	10,00	10,00
Bordeaux	245 636	84 136	10,00	10,00
Belfort	245 636	84 136	10,00	10,00
UTBM	661 486	346 936	63,50	96,00
COVEA	102 197	30 659	6,50	-
UPMF	-	-	-	-
CEA/Liten	201 277	100 638	16,00	-
0	-	-	-	-
	3 317 472	1 193 127	187,00	136,00

Le financement total de l'étude est estimée à plus de 3M€ (3 317 472 €). La participation financière de la CUB est évaluée à 80 000€ (enveloppe maximale pour la collecte de données sociologiques et de déplacements dans le secteur périurbain).

Toutefois, cet appel à projet nécessite en plus la mobilisation évaluée à 10 hommes/mois et 44 déplacements pour les trois ans. Cela a été monétarisé et la participation globale de la CUB s'élève à 245 636 € et représente 7,4% du montant total du projet.

Une subvention globale d'un montant de 1 193 127 € est demandée à l'ANR, dont 84 136 € pour la CUB afin de pouvoir solliciter une aide extérieure.

Dans ces conditions, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer les documents relatifs à la participation de la Communauté urbaine à la recherche action sur « l'éco-mobilité en milieu périurbain » coordonnée par Renault dans le cadre de l'appel à projet de l'ANR villes durables

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 mars 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2009

M. CLÉMENT ROSSIGNOL